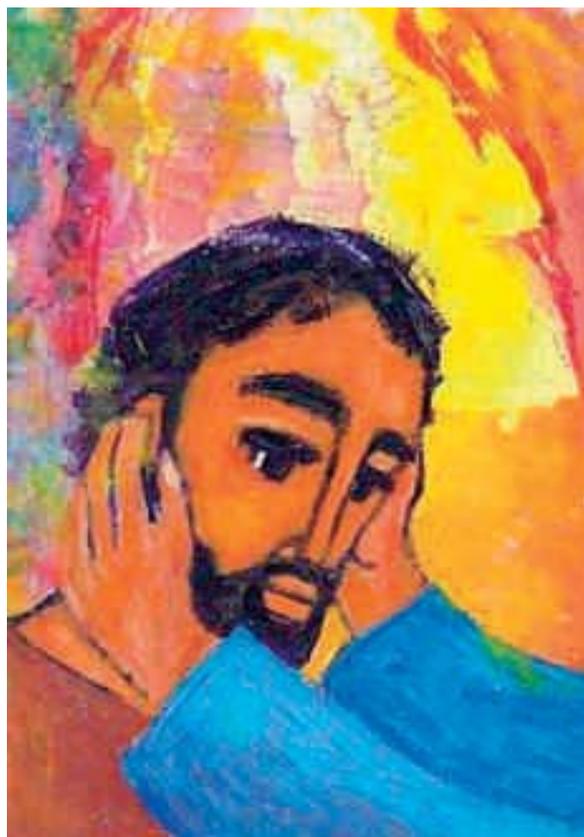


« ... Il soupira et lui dit "Effata !", c'est-à-dire "Ouvre-toi". »  
(Marc, 7, 34)

# La déchirure

Comme souvent dans l'Évangile, une simple indication géographique prend valeur spirituelle. Ainsi, en quittant « la région de Tyr » pour se rendre « en plein territoire de la Décapole », Jésus fait bien plus que de changer de lieu en fonction de sa prédication. C'est que la route qui passe « par Sidon » est surtout... théologique. Marc laisse entendre que Jésus délaisse des localités qui enferment la religion pour se rendre dans des territoires plus « ouverts » et plus « pluralistes ». Première déchirure. Jésus a bien tenté de dire à la foi de ses compatriotes : « ouvre-toi ! ». Rien à faire. Ils sont bouche bée devant sa parole prophétique et se bouchent les oreilles. Alors il franchit la frontière pour mieux se faire entendre d'eux... à l'étranger.



## OUVRE-TOI !

Alors que les démons de la fermeture ne cessent de revenir à la charge.

## HORS DU VILLAGE

Et là, à l'écart de la Terre Promise, on lui amène un sourd-muet. Deuxième déchirure. Car cet homme se trouve lui-même en dehors de son territoire. Emmuré dans son handicap, lui aussi vit « à l'étranger ». Jésus l'emmène à l'écart « loin de la foule », comme il le fera un peu plus tard avec l'aveugle de Bethsaïda qu'il conduit « hors du village » (Marc, 8, 23). Serait-ce que la guérison appelle la discrétion ? Ou que ce corps à corps est un combat si difficile qu'il ne peut réussir qu'à l'abri des médias ?

Après avoir touché, Jésus soupire. D'autres traductions disent qu'il gémit : « Ouvre-toi ! ». Troisième déchirure. N'est-ce qu'une injonction individuelle adressée au seul sourd-muet ou un appel lancé

à la foule de son peuple ? Ne faut-il pas, parfois, se tenir à l'écart de la religion que l'on aime pour pouvoir lui dire : « ouvre-toi ! » ?

## GESTE CITOYEN

Au moment d'écrire ces lignes, et parce que les démons de la fermeture ne cessent de revenir à la charge, je pense aux événements qui viennent de secouer la Belgique à propos de Michelle Martin. C'eût été si simple, pour les sœurs clarisses de Malonne, de ne pas se mêler de cette histoire. Après tout, leur vocation contemplative ne leur dit-elle pas de se tenir « à l'écart » ? Que Michelle Martin, quelle que soit la gravité

de son acte, se trouve en possibilité de libération conditionnelle, c'est un fait. Et qu'il faille, pour appliquer la loi, lui trouver un lieu de réinsertion, là aussi les choses sont juridiquement claires. Qui donc, dans la société civile a fait offre de service ? C'eût été tellement bien que l'invitation soit laïque au sens le plus humaniste du terme. Pas pour les beaux yeux de Michelle Martin, mais pour la dignité de la société démocratique elle-même. Hélas non ! Personne n'a voulu entendre l'appel de l'avocat, à l'exception d'une petite communauté contemplative qui n'avait jamais fait parler d'elle, sauf en bien. Et qui n'a pris cette décision qu'après une longue réflexion. Quatrième déchirure. Parce que, bien entendu, il ne s'agit pas de fermer l'oreille à la souffrance des familles. J'ai vécu le bouleversement d'y être associé de très près, d'où mon propre déchirement. Je sais bien que pour les parents de Julie et Mélissa, des bouches et des oreilles resteront fermées à tout jamais et qu'il n'y

aura pas de miracle, même à l'écart. Mais comment dire à « la foule » des protestataires qu'emmurer définitivement Michelle Martin ne va guérir aucune blessure en profondeur ?

Le formidable paradoxe de « l'accueil de Malonne », c'est que, contrairement aux injures d'une « foule » qui les a lynchées avec violence au nom d'un faux sacré, les clarisses ont posé un acte strictement laïque. Un geste humaniste et pleinement citoyen. Et si, en plus, cette proposition d'accueil a saveur de Béatitudes, que celles et ceux qui trouvent ce geste évangélique « indécent »... leur jettent la première pierre.